

إعلانات التوظيف والصفقات

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oum El Bouaghi

Matricule Fiscal : 099704019090122 000

Siège social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Consultation N°02/UOEB/BM/2024

Conformément à l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15-247 du 18 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les dispositions de l'article 48 de la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 02/UOEB/BM/2024, par le 17 mars 2024, qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire de l'opération «Equipement de 3000 places pédagogiques à l'institut des sciences humaines au profit de l'Université d'Oum El Bouaghi», selon le tableau suivant :

Désignation des lots	Attributaire	Délais d'exécution	N ^o /70 points	Montant après correction (TTC/DA)	Critères principaux d'attribution
Lot 06: Equipements de gestion de prêt et protection d'ouvrages	SARL LEYBOLD Didactic Algérie Alger N.I.F 000116001585919	120 jours	52,33	16 653 246,75 DA	- Respect du cahier des charges - Pré qualification technique (N_T ≥ 40) - Offre financière mois disante - Offre répond aux critères de la qualité, des délais et de du prix

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des dossiers de candidature, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université d'Oum El Bouaghi, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de cette opération, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première (1^{ère}) publication de cet avis, dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième (10^{ème}) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

■ Horizons : 22-07-2024 - Anep 2425005886

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université d'Oum El Bouaghi

Matricule Fiscal : 099704019090122 000

Siège social : Route de Constantine, Oum El Bouaghi

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Consultation N°02/UOEB/BM/2024

Conformément à l'article 85 alinéa 2 du décret présidentiel n° 18-247 du 18 septembre 2018 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public et les dispositions de l'article 46 de la loi n° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, le Recteur de l'Université d'Oum El Bouaghi, informe les soumissionnaires ayant participé à la consultation n° 02/UOEB/BM/2024, par le 17 mars 2024, qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire de l'opération «Equipement de 3000 places pédagogiques à l'Institut des sciences humaines au profit de l'Université d'Oum El Bouaghi», selon le tableau suivant :

Désignation des lots	Attributaire	Délais d'exécution	N ^o 70 points	Montant après correction (TTC/DA)	Critères principaux d'attribution
Lot 06: Equipements de gestion de prêt et protection d'ouvrages	SARL LEYBOLD Didactis Algérie Alger N.I.F 000116001585919	120 jours	52,33	16 653 246,75 DA	- Respect du cahier des charges - Pré qualification technique (N^o ≥ 40) - Offre financière mois dienns - Offre répond aux critères de la qualité, des délais et de du prix

Les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation des dossiers de candidature, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher du bureau des marchés de l'université d'Oum El Bouaghi, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire de cette opération, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le recours est introduit dans les dix (10) jours à compter de la première (1^{ère}) publication de cet avis, dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics. Si le dixième (10^{ème}) jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

■ Horizons : 22-07-2024 - Anep 2425005910